

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2019

---

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N° 2274)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CD1787

présenté par  
Mme Kerbarh, rapporteure

-----

### ARTICLE 8

Rédiger ainsi le début de la seconde phrase de l'alinéa 50 :

« Les primes et pénalités sont fixées de manière... *(le reste sans changement)* ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.